# Assemblée Générale 2024

26 avril 2024





# Ouverture de l'Assemblée Générale

Eric La Bonnardière

Président du Conseil de surveillance







# Agenda

- Présentation du Groupe
- Résultats 2023 et 1er trimestre 2024
- Gouvernance
- Rémunérations
- Rapports des Commissaires aux comptes
- Questions
- · Vote des résolutions



# Présentation du Groupe

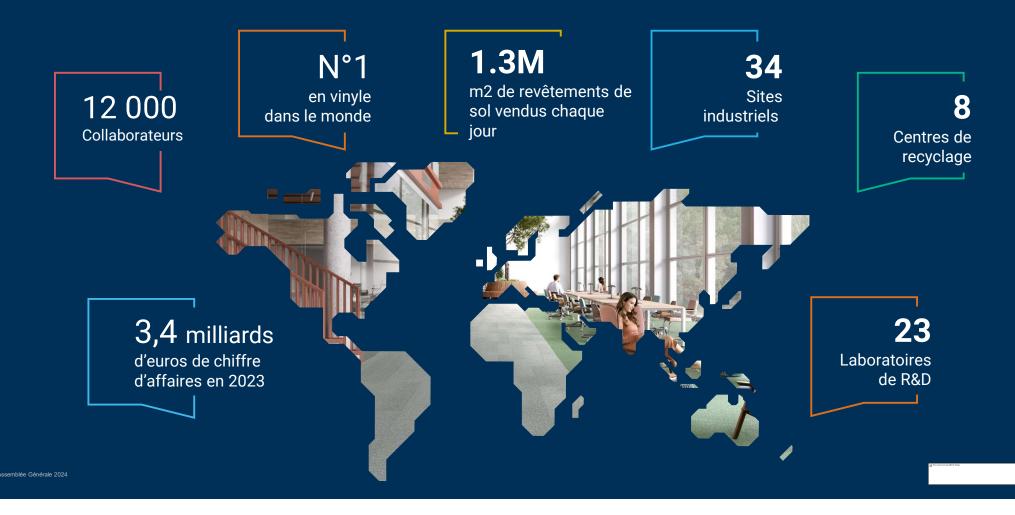
Fabrice Barthélemy **Président du Directoire** 





# Tarkett, leader mondial des revêtements de sol et des surfaces sportives

Chiffres de 2023



# Nous fournissons à nos clients des produits adaptés à leurs besoins spécifiques



**BUREAUX** 



SANTÉ ET SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES



**RESIDENTIEL** 



ÉDUCATION



HÔTELLERIE



## Nous offrons une large gamme de produits innovants



VINYLE & LINOLEUM



MOQUETTE



PARQUET & STRATIFIÉ



ACCESSOIRES & CAOUTCHOUC



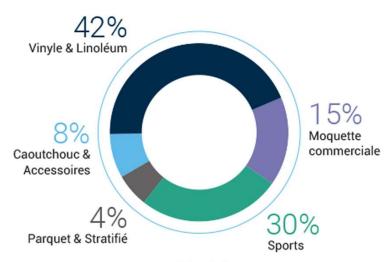
SURFACES SPORTIVES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES



# Un portefeuille de produits complet et une exposition attractive aux marchés finaux

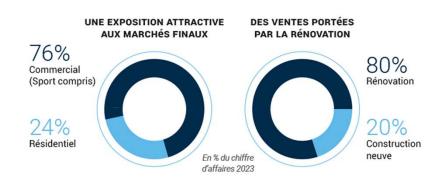
Chiffres 2023

# VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS



En % du chiffre d'affaires 2023

#### VENTES PAR DÉBOUCHÉS





# Un groupe mondial

En % du chiffre d'affaires 2023

#### **VENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

Amérique du Nord (Sport compris) 53%

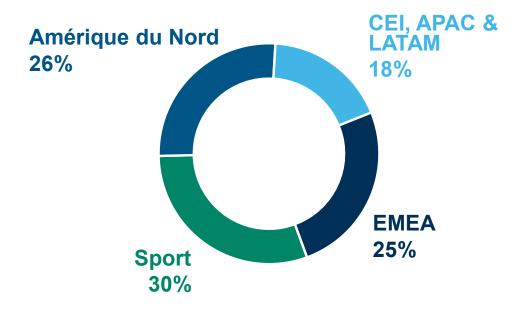
CEI et autres 18%

**EMEA** 

29%

(Sport compris)

# VENTES PAR DIVISION





# Notre plan stratégique impact



Donner à nos équipes performantes les moyens de tenir notre promesse



Offrir à nos clients une expérience de premier ordre



**Créer des produits et services innovants** 



Être un leader en matière de développement durable



### Notre leadership en matière de développement durable est reconnu par les principales agences de notation spécialisées





**WE SUPPORT** 





#### **EcoVadis** Médaille d'or

Tarkett s'est classé parmi les 2 % les plus performantes des 100 000 entreprises évaluées dans 175 pays.

#### A- score (leadership level) pour le climat

Tarkett publie son impact sur le climat via le CDP. plateforme mondiale de divulgation des données environnementales, qui évalue chaque année 23 000 entreprises.

#### "Advanced Level" UN **Global Compact**

Premier fabricant de revêtements de sol à adhérer au Pacte mondial des Nations unies dès 2010.

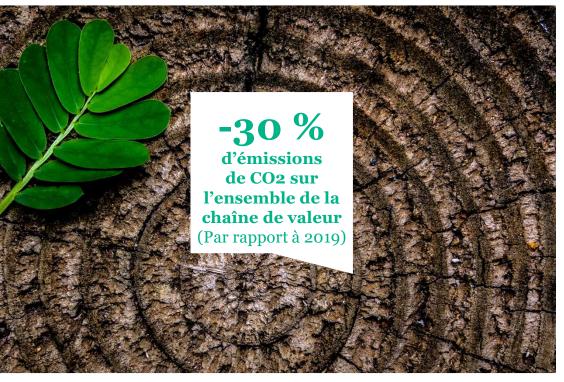
#### Validation par SBTi des objectifs climat pour 2030

Objectifs scientifiques de réduction des émissions à court terme de Tarkett validés par l'initiative Science Based Targets.



# Notre stratégie en faveur du climat et de l'économie circulaire

Nos objectifs pour 2030







# Notre engagement en matière de développement durable : faire plus avec moins

En tant que fabricants et professionnels du secteur des revêtements de sol, nous avons un rôle clé à jouer. Nous voulons changer les règles en produisant mieux : concevoir des sols avec moins. Faire plus avec moins est notre engagement, notre mission et notre état d'esprit.

- Moins de déchets
- Moins d'émissions
- Plus de bien-être
- Plus de preuves

The way to better floors.





# Pionniers en matière de développement durable depuis plus d'un demi-siècle

L'usine de Ronneby en Suède lance le **1er programme** de recyclage du vinyle

1957

1er fabricant de revêtements de sol à adhérer au Pacte mondial des Nations unies en 2010, afin d'atteindre le « niveau avancé » et d'intégrer les Objectifs de développement durable (ODD)



2010

Publication du premier Rapport RSE audité par un tiers indépendant



Technologie de recyclage révolutionnaire pour les dalles de moquette avec Aquafil



WORLD

ECONOMIC

FORUM





Sélection de matériaux de qualité et **éco-conception des produits** selon les principes Cradle to Cradle®



Lancement de ReStart®, notre programme de reprise et de recyclage des revêtements de sol



Tarkett co-signe une lettre ouverte **appelant à l'action pour le climat**, soutenue par le Forum économique mondial



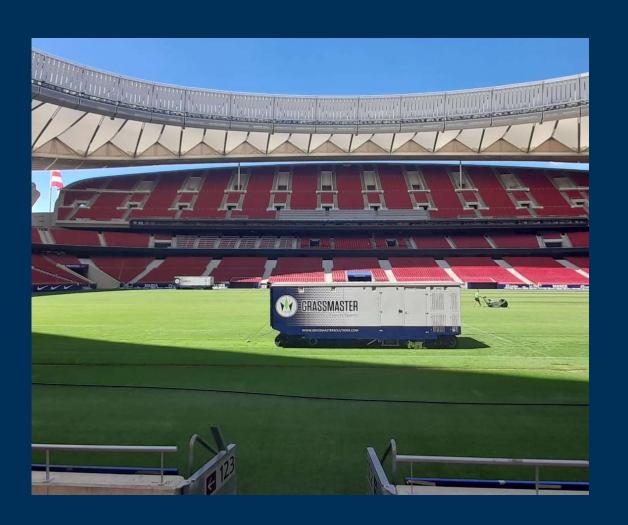


Lancement de la stratégie climat 2030, obtention de la médaille d'or EcoVadis (2 % des entreprises les mieux notées) et validation de nos objectifs climats par SBTi, Science Based Targets initiative



# Résultats annuels 2023 & T1 2024

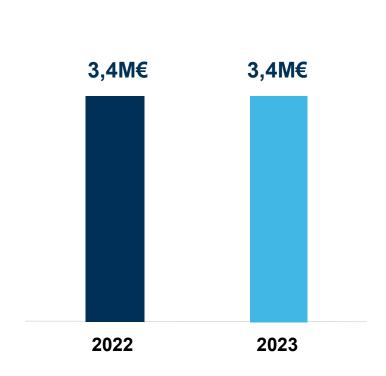
Raphaël Bauer **Directeur Financier** 



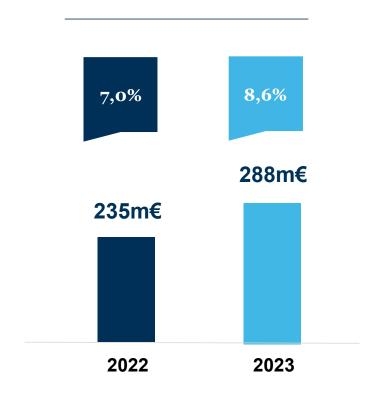


## 2023 Chiffre d'affaires et EBITDA Ajusté

Chiffre d'affaires: +0,1% vs. 2022



#### **EBITDA Ajusté**(1) et marge



(1) EBITDA Ajusté : exclut notamment les coûts de restructuration et des plans d'actions gratuites



## 2023 Variation organique des ventes

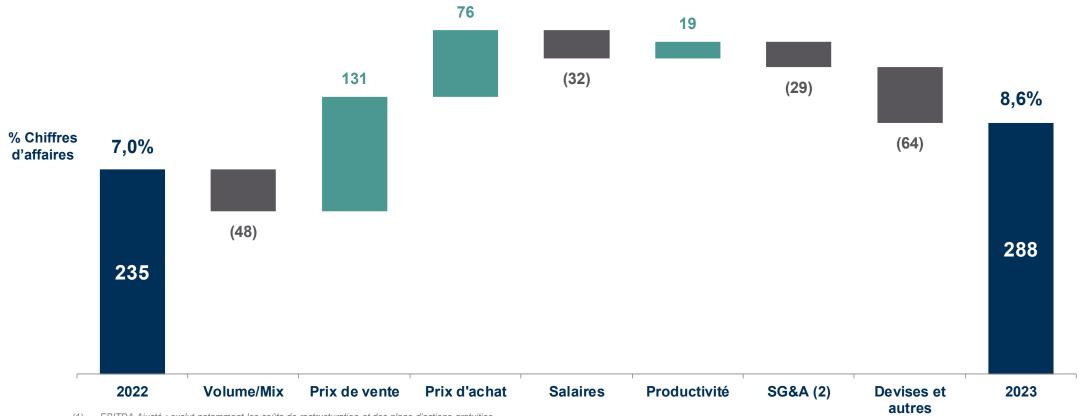
Volume et prix de vente

	vs. 2022
EMEA	-5,5%
North America	-1,3%
CEI, APAC & LATAM	+5,9%
Sports	+20,2%
Total Groupe	+4,5%



# Evolution de l'EBITDA Ajusté<sup>(1)</sup> 2022 - 2023

#### En millions d'euros



<sup>(1)</sup> EBITDA Ajusté : exclut notamment les coûts de restructuration et des plans d'actions gratuities

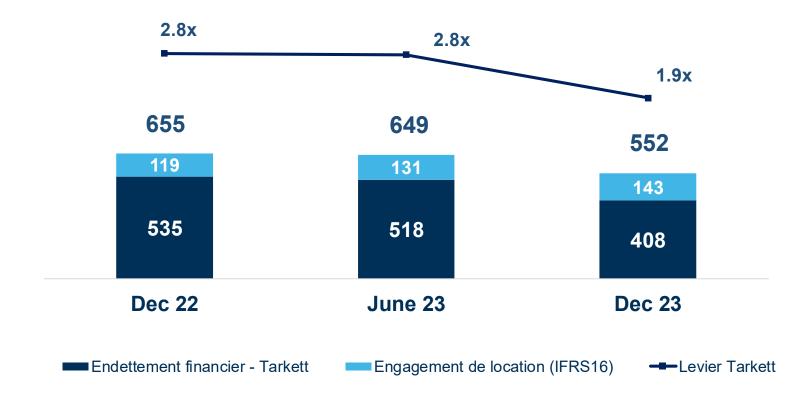
**Tarkett** 

<sup>2)</sup> SG&A: Selling, General and Administrative – Coûts de fonctions vente, marketing, R&D et administratives

## **Endettement financier net**

#### Levier = Endettement net / EBITDA Ajusté

En millions d'euros





## Chiffre d'affaires du T1 2024

- Chiffre d'affaires en retrait organique de -2,7% par rapport au T1 2023, dû principalement à la baisse des volumes en Europe et Amérique du Nord
- Les prix de vente sont restés stables sur le trimestre (-0,3%).
- Le Sport continue de croître à un rythme soutenu : +7,9% de croissance organique
- En EMEA, le volume d'activité est en retrait par rapport au T1 2023 compte tenu de la faiblesse persistante de la demande dans l'ensemble de la zone
- En Amérique du Nord, l'activité résidentielle est toujours faible, tandis que le commercial résiste bien et n'affiche qu'un léger retrait par rapport à l'année dernière
- En CEI et en Asie, l'activité est stable ; l'Amérique Latine est en retrait, pénalisée par une demande particulièrement faible



# Gouvernance

Eric La Bonnardière

Président du Conseil de surveillance





## **Composition du Directoire**





**Fabrice Barthélemy** 

Membre du Directoire depuis 2008 **Président du Directoire** depuis 2018

Échéance du mandat : octobre 2025

Raphaël Bauer

Directeur Financier Groupe depuis 2017 **Membre du Directoire** depuis 2019

Échéance du mandat : octobre 2025

## Composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de 13 membres dont 3 membres indépendants, 2 membres représentant les salariés et 2 censeurs.



Éric La Bonnardière Président



Didier Deconinck Vice-Président



Marine Charles Membre du Conseil



Julien Deconinck Membre du Conseil



Nicolas Deconinck Membre du Conseil



Françoise Leroy Membre du Conseil \*



Tina Mayn Membre du Conseil



Didier Michaud-Daniel Membre du Conseil \*



Sabine Roux de Bézieux Membre du Conseil \*



Caroline Tith Membre du Conseil \*\*



Philippe Willion

Membre du Conseil \*\*



Bernard André Deconinck Censeur



Claude Ehlinger Censeur

#### Comité d'audit, des risques et de la conformité :

- > Françoise Leroy (Présidente) \*
- Sabine Roux de Bézieux \*
- > Julien Deconinck

#### Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance :

- Didier Michaud-Daniel (Président) \*
- > Nicolas Deconinck
- > Françoise Leroy \*

#### Comité RSE & Innovation :

- Sabine Roux de Bézieux (Présidente) \*
- > Nicolas Deconinck
- > Tina Mayn

\* Membre indépendant

\*\* Membre représentant les salariés designé par le Comité Social et économique de Tarkett (CSE).

## Activité du Conseil de surveillance en 2023

6 réunions



#### Thèmes clés en 2023

- Informations financières 2023
- Gouvernance
- Assemblée Générale du 21 avril 2023
- Autorisation de rachat d'actions Tarkett détenues par Tarkett Participation (convention réglementée)
- Suivi de la situation géopolitique en Europe de l'Est
- Suivi des objectifs du plan stratégique 2023-2027

### Activité des comités du Conseil de surveillance en 2023

Comité d'audit, des risques et de la conformité

5 réunions 93,3 % d'assiduité

Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance

4 réunions 100 % d'assiduité

**Comité RSE et Innovation** 

2 réunions

83,3 % d'assiduité

# Proposition de nomination d'un nouveau membre et de renouvellement d'un mandat au sein du Conseil

#### **Nomination**



Marie Deconinck
Product Development Manager, Tarkett EMEA

#### Compétences et expertises clés :

Marketing et Digital	Connaissance du secteur et de l'industrie	RSE
	Ct de l'illadatile	

#### Autres mandats détenus :

- Membre du Directoire de la Société d'Investissement Deconinck SAS (France)
- Directrice Générale de DDA SAS (France)
- Membre du Conseil d'Administration de Télémaque (France)

#### Renouvellement



**Nicolas Deconinck** – Membre du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance et Membre du Comité RSE et Innovation

1ère nomination au sein du Conseil: 2015

Taux d'assiduité aux réunions : 100 %

#### Compétences et expertises clés :

Marketing et Digital	Connaissance du secteur et de l'industrie	RSE
Expérience à l'international	Financement et M&A	

#### Autres mandats détenus :

- Membre du Conseil de surveillance de Tarkett Participation SAS (France)
- Directeur Général de la Société d'Investissement Deconinck SAS (France)
- Président et administrateur de Demunich SAS (France)

## Composition du Conseil de surveillance après l'Assemblée



Éric La Bonnardière

Président



Julien Deconinck Vice-Président



Marine Charles Membre du Conseil



Marie Deconinck Membre du Conseil



Nicolas Deconinck Membre du Conseil



Françoise Leroy

Membre du Conseil \*



Tina Mayn Membre du Conseil



Didier Michaud-Daniel

Membre du Conseil \*



Sabine Roux de Bézieux Membre du Conseil \*



Caroline Tith

Membre du Conseil \*\*



Philippe Willion

Membre du Conseil \*\*



Bernard André Deconinck Censeur



Claude Ehlinger

Censeur

- Comité d'audit, des risques et de la conformité :
- > Françoise Leroy (Présidente) \*
- > Sabine Roux de Bézieux \*
- > Julien Deconinck

Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance :

- > Didier Michaud-Daniel (Président) \*
- > Nicolas Deconinck
- > Françoise Leroy \*

Comité RSE & Innovation :

- > Sabine Roux de Bézieux (Présidente) \*
- > Nicolas Deconinck
- > Tina Mayn

- \* Membre indépendant
- \*\* Membre représentant les salariés designé par le Comité Social et économique de Tarkett (CSE).

# Rémunérations

Didier Michaud-Daniel

Président du Comité des nominations,
des rémunérations et de la gouvernance





# **Rémunération 2023 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire** (vote « ex-post » – résolution n° 10)

Éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Montant ou valorisation comptable	Commentaires					
Rémunération fixe	700 000 €						
Rémunération variable	1 032 381 €	Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation	
Territori Variable	1 002 001 0	EBITDA	0	40%	80%	145%	
		Cash flow opérationnel	0	30%	60%	200%	
		Critères individuels	0	30%	30%	75%	
		Montant avant application du multiplicateur RSE (+5%) : 983 220 euros.  Multiplicateur RSE introduit en 2023, basé sur des indices Sécurité & Diversité et sur un critère de réduction des		on des			
		émissions de gaz à effet de serre, pouvant faire varier le montant de la rémunération variable de -2% à +10%.					
Rémunération exceptionnelle	319 300 €	Afin de tenir compte de la priorité donnée à court terme à la maîtrise du cash-flow et de l'endettement, une rémunération exceptionnelle a été mise en place sur la période du premier semestre 2023, conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023.					
		Le levier d'endettement (dette nette / EBITDA) ayant été atteint, et même dépassé, à fin juin 2023, le montant à payer à Fabrice Barthélemy a été examiné par le Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance puis validé par le Conseil de Surveillance du 26 juillet 2023.					
Actions de performance et autres plans de rémunération de long terme	0	Aucune action de performance n'a été attribuée à Fabrice Barthélemy en 2023, ni aucun autre instrument de rémunération de long terme.					
Régime de retraite supplémentaire	0	Aucune rente n'a été versée/attribuée à Fabrice Barthélemy en 2023 puisqu'il occupe toujours ses fonctions. La provision brute constituée par la Société en 2023 à ce titre s'élève à 290 951 euros.					
Valorisation des avantages en nature	2 276 €	Véhicule de fonction					

#### Rémunération 2023 de Raphaël Bauer - Membre du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n°11)

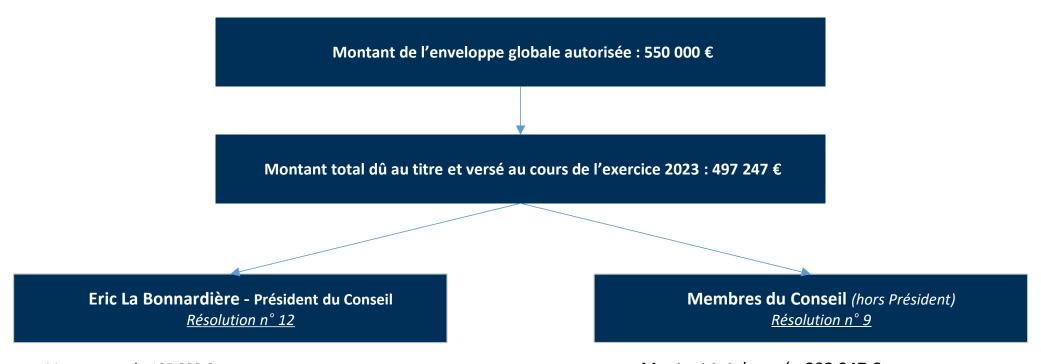
Eléments perçus par Raphaël Bauer à raison de son contrat de travail. Il ne perçoit pas de rémunération dans le cadre de son mandat social.

Éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Montant ou valorisation comptable	Commentaires					
Rémunération fixe	272 000 €						
Rémunération variable	204 861 €	Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation	
Remarks addition turnable	2040010	EBITDA	0	40%	80%	145%	
		Cash flow opérationnel	0	30%	60%	200%	
		Critères individuels	0	30%	30%	85%	
		Montant avant application d	lu multiplicateur	RSE (+5%): 195 1	06 euros.		
		Multiplicateur RSE introduit en 2023, basé sur des indices Sécurité & Diversité et sur un critère de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pouvant faire varier le montant de la rémunération variable de -2% à +10%.  Prime d'intéressement versée en 2023 au titre de l'année 2022.  Afin de tenir compte de la priorité donnée à court terme à la maîtrise du cash-flow et de l'endettement, une rémunération exceptionnelle a été mise en place sur la période du premier semestre 2023, conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023.					
	9 008 €						
Rémunération exceptionnelle	64 200 €						
		Le levier d'endettement (dette nette / EBITDA) ayant été atteint, et même dépassé, à fin juin 2023, le montant à payer à Raphaël Bauer a été examiné par le Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance puis validé par le Conseil de Surveillance du 26 juillet 2023.					
Actions de performance et autres plans de rémunération de long terme	0	Aucune action de performance n'a été attribuée à Raphaël Bauer en 2023, ni aucun autre instrument de rémunération de long terme.  Aucune rente n'a été versée/attribuée à Raphaël Bauer en 2023 puisqu'il occupe toujours ses fonctions. Le montant brut versé par la Société dans le PERO en 2023 pour Raphaël Bauer s'élève à 14 077 euros.  Véhicule de fonction					
Régime de retraite supplémentaire	0						
Valorisation des avantages en nature	2 798 €						

Tarkett - Assemblée Générale 2024

## Rémunération 2023 des membres du Conseil de surveillance et de son Président

(vote « ex post » – résolutions n° 9 et n° 12)



Montant versé : 105 000 € • Montant total versé : 392 247 €

Cette répartition est conforme à la politique de rémunération du Conseil approuvée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023

#### Politique de rémunération 2024 de Fabrice Barthélemy - Président du Directoire

(vote « ex ante » - résolution n°13)

Rémunération annuelle	<ul> <li>•Rémunération fixe : 700 000 €</li> <li>•Rémunération variable :</li> <li>✓Objectifs quantitatifs (= 70%): 70% de la rémunération fixe (140% si surperformance)</li> <li>✓Objectif qualitatif (= 30%): 30% de la remuneration fixe</li> <li>✓Multiplicateur RSE pouvant diminuer ou augmenter le montant de la rémunération variable</li> </ul>
Variable long terme (LTI) (3 ans)	•Eventuelle attribution soumise à l'atteinte d'objectifs de performance et assortie d'une obligation de conservation de 50 % de l'attribution finale
Engagements	•Indemnités de départ (départ contraint) •Engagement de non-concurrence
Autres avantages	<ul> <li>Retraite supplémentaire à prestations définies</li> <li>Mutuelle et prévoyance (régime collectif applicable aux salariés de la Société)</li> <li>Véhicule de fonction</li> <li>Assurance chômage (GSC)</li> </ul>

#### Politique de rémunération 2024 de Raphaël Bauer - Membre du Directoire

(vote « ex ante » - résolution n°14)

Eléments perçus par Raphaël Bauer à raison de son contrat de travail. Il ne perçoit pas de rémunération dans le cadre de son mandat social.

Rémunération annuelle	<ul> <li>•Rémunération fixe : 300 000 €</li> <li>•Rémunération variable : <ul> <li>✓Objectifs quantitatifs (= 70%): 35% de la rémunération fixe (70% si surperformance)</li> <li>✓Objectif qualitatif (= 30%): 15% de la remuneration fixe</li> <li>✓Multiplicateur RSE pouvant diminuer ou augmenter le montant de la rémunération variable</li> </ul> </li> </ul>
Variable long terme (LTI) (3 ans)	•Eventuelle attribution soumise à l'atteinte d'objectifs de performance et assortie d'une obligation de conservation de 33 % de l'attribution finale
Engagements	•Engagement de non-concurrence
Autres avantages	<ul> <li>Prime d'intéressement</li> <li>Retraite supplémentaire à cotisations définies (PERO)</li> <li>Mutuelle et prévoyance (régime collectif applicable aux salariés de la Société)</li> <li>Véhicule de fonction</li> </ul>

#### Politique de rémunération 2024 des membres du Conseil et de son Président

(vote « ex ante » 2024 – résolutions n° 15 à 17)

#### Enveloppe annuelle

650 000 € – Augmentation de l'enveloppe annuelle afin de disposer de plus de flexibilité et notamment de rémunérer la participation à d'éventuels comités *ad hoc (résolution n° 15)* 

#### Rémunération du Président

Augmentation de la rémunération du Président du Conseil de surveillance compte tenu de l'accroissement de sa charge de travail

#### Politique de répartition proposée

Conseil de surveil	
consen de surven	Idilce

Président du Conseil de surveillance	160 000€	
Membre du Conseil de surveillance (hors Président)	35 000€	
Vice-Président du Conseil de surveillance	10 000€	
Pénalité en cas d'absence à une réunion du Conseil de surveillance	3 000 €	

Politique de rémunération du Président du Conseil\* (Vote « ex ante » 2024 résolution n° 16)

Comités du Conseil			
Membre de Comité spécialisé (hors Comité RSE et l	nnovation)	7 000 €	
Président de Comité spécialisé (hors Comité RSE et	Innovation)	15 000€	
Membre du Comité RSE et Innovation		2 000 €	
Président du Comité RSE et Innovation		5 000€	
Pénalité en cas d'absence à une réunion d'un Comit	é spécialisé	1 000 €	

Les membres du Conseil représentant les salariés et les censeurs ne perçoivent pas de rémunération. Solde à répartir entre les membres de Comités *ad-hoc* non permanents selon l'assiduité et le nombre de réunions.

# Rapports des Commissaires aux comptes

**Anne-Laure Rousselou**Mazars





## Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale

- Rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023
- Rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2023
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes

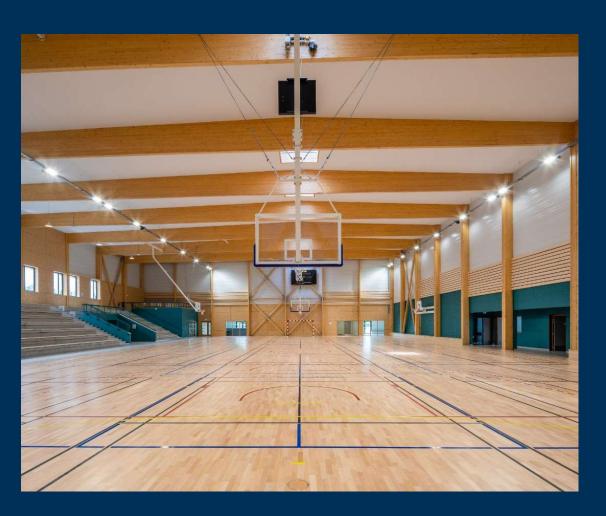


# Questions des actionnaires





# Vote des résolutions





### Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023

• Résultat net : bénéfice net comptable de 23 910 907,67 euros



### Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023

Résultat net part du Groupe de 20,4 millions d'euros



# **3<sup>ème</sup> résolution** À caractère ordinaire

#### Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Affectation en intégralité au report à nouveau.
- Report à nouveau, après affectation, s'élevant à 816 582 777,36 euros.



#### Conventions et engagements réglementés

- Convention d'acquisition d'actions Tarkett auprès de Tarkett Participation conclue le 28 juillet 2023
- Autorisée par le Conseil de surveillance du 26 juillet 2023



Renouvellement du mandat de Nicolas Deconinck en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- <u>Fin du mandat</u>: Assemblée Générale 2028 statuant sur les comptes de l'exercice 2027
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, Nicolas Deconinck continuera à siéger au Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance ainsi qu'au Comité RSE et Innovation



Nomination de Marie Deconinck en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de quatre ans

• Fin du mandat : Assemblée Générale 2028, statuant sur les comptes de l'exercice 2027



Nomination de KPMG SA en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations consolidées en matière de durabilité

 Pour une durée de deux exercices, expirant lors de l'Assemblée Générale 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025



Nomination de Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations consolidées en matière de durabilité

 Pour une durée de deux exercices, expirant lors de l'Assemblée Générale 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025



Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023

• Information détaillée dans la section 2.3.2 du Document d'enregistrement universel 2023



Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Fabrice Barthélemy, Président du Directoire

• Information détaillée dans les sections 2.3.1 et 2.3.6.1 du Document d'enregistrement universel 2023



Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Raphaël Bauer, membre du Directoire

• Information détaillée dans les sections 2.3.1 et 2.3.6.2 du Document d'enregistrement universel 2023



Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Eric La Bonnardière, Président du Conseil de surveillance

• Information détaillée dans les sections 2.3.2 et 2.3.6.3 du Document d'enregistrement universel 2023



### Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire pour l'exercice 2024

 Information détaillée dans la section 2.3.5.1 du Document d'enregistrement universel 2023



Approbation de la politique de rémunération du membre du Directoire pour l'exercice 2024

• Information détaillée dans la section 2.3.5.2 du Document d'enregistrement universel 2023



### Fixation du montant global maximum de rémunération alloué annuellement aux membres du Conseil de surveillance

- Fixation du montant à 650 000 euros
- Montant à répartir entre les membres du Conseil de surveillance, incluant le Président
- Pour l'année 2024 et les années suivantes, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale



### 16ème résolution

À caractère ordinaire

### Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance pour l'exercice 2024

 Information détaillée dans la section 2.3.5.3 du Document d'enregistrement universel 2023



Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2024

• Information détaillée dans la section 2.3.5.3 du Document d'enregistrement universel 2023



### 18ème résolution

#### À caractère ordinaire

#### Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

- Prix maximum d'achat : 20 euros par action
- <u>Limite</u>: fixée à 10% du capital social
- Montant global affecté au programme maximum : 30 000 000 euros
- Hors période d'offre publique
- Validité de l'autorisation : 18 mois
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023



Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/certains mandataires sociaux ou des sociétés liées

- Attribution d'actions existantes
- Soumise à des conditions de performance
- <u>Limite</u>: fixée à 1% du capital social au 26 avril 2024
- Le Directoire fixera la période d'acquisition et le cas échéant, la période de conservation
- <u>Attribution en faveur du Directoire</u> : ne pourra pas représenter plus de 30% des actions visées par l'autorisation et seront soumises à une condition de performance
- <u>Validité de l'autorisation</u> : à compter du 26 avril 2024 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024



### 20ème résolution

#### À caractère ordinaire

#### Pouvoirs en vue des formalités

 Pouvoirs pour effectuer les formalités légales consécutives aux décisions de l'Assemblée Générale



## Clôture de l'Assemblée



### Assemblée Générale 2024

Merci pour votre attention.



